



REPUBLIQUE DU NIGER CABINET DU PREMIER MINISTRE CONSEIL NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE SECRETARIET EXECUTIF



COP24 – Salle plénière **Katowice, Pologne,** 12 Décembre 2018

Intervention de Mr. MAGAGI Laouan, Ministre de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes lors de la 24^e Conférence des Nations Unies sur les Changements Climatiques

Excellence Mr le Président de la COP24;
Mesdames et Messieurs les Ministres;
Madame la Secrétaire Exécutive de la Convention Cadre des Nations
Unies sur les Changements Climatiques;
Mesdames et Messieurs;

Je voudrais, au nom de SEM Issoufou Mahamadou, Président de la République, Chef de l'Etat, saluer le Gouvernement et le Peuple Polonais et leur exprimer notre reconnaissance et considération pour l'accueil chaleureux dont la délégation nigérienne a fait l'objet. Cela témoignage de l'hospitalité légendaire de la Pologne prouvée lors de la COP14 en 2008 et de la COP19 en 2013.

J'adresse mes vives félicitations, pour la parfaite organisation de cette COP24, aux Présidents de la COP23 et de la COP24, ainsi qu'à Secrétaire Exécutive de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques.

Mesdames et Mesdames,

Au Niger, le bilan des émissions des gaz à effet de serre par les sources et de leur séquestration par les puits est de -19 681 Giga tonnes équivalent en CO₂, ce qui fait de mon pays un puits net, même si par ailleurs il subit de plein fouet les effets néfastes des changements climatiques.

En effet, par rapport à la normale 1961-1990, on a observé ces dernières années au Niger : un déficit pluviométrique de l'ordre de 20 à 30 % ; un glissement des isohyètes d'environ 200 km du nord au sud ; une réduction de la longueur des saisons des pluies ; une diminution du débit du fleuve Niger ; une diminution de plus de 90% de la superficie du Lac Tchad ; l'assèchement total de certains points d'eau ; la hausse des températures ; une variabilité spatio-temporelle et une alternance des phénomènes extrêmes notamment les inondations et les sécheresses, qui impactent tous les secteurs vitaux tels que l'agriculture, l'énergie, les infrastructures, la santé, etc.

Mesdames et Messieurs,

C'est dire que, la lutte contre les changements climatiques notamment l'adaptation, est une priorité absolue du Gouvernement du Niger.

Dans cette lutte, bien que n'étant pas pollueur dans l'absolu, au plan national, le Niger a pris plusieurs initiatives :

- Dès 1984, il a adopté un engagement national de plantation d'arbres et de régénération naturelle assistée dit « Engagement de Maradi » avec plus de 5 millions d'ha régénérés ;
- Depuis 2011, le Niger met en œuvre l'Initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » comme réponse structurelle et durable aux crises alimentaires et nutritionnelles chroniques y compris celles relatives aux changements climatiques. Cette initiative marque le fort engagement politique du Président de la République. Avec l'Initiative 3N, aujourd'hui la sécheresse n'est plus synonyme de famine au Niger.

Au plan international, le Niger a ratifié plusieurs accords environnementaux internationaux notamment la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le Protocole de Kyoto.

Cette volonté est réaffirmée avec la signature de l'Accord de Paris, l'adoption de sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN) en 2016 ainsi que la ratification de l'Amendement de Doha en 2017.

La CDN du Niger prévoit de réduire d'ici 2030, ses émissions de 3,5% en inconditionnel et de 34,6% en conditionnel. La mise en œuvre de cette CDN nécessite un investissement global estimé à 8,7 milliards USD dont 7,5 milliards USD doivent provenir du financement international et 1,2 milliards USD des ressources propres de l'Etat et de l'aide publique au développement.

Aussi, je lance un vibrant appel à la communauté internationale pour aider le Niger et les tous les pays en développement à mobiliser les financements qui nous permettront non seulement d'accroître notre résilience mais aussi d'assurer l'atteinte des résultats attendus de l'Accord de Paris.

Mesdames et Messieurs ;

La situation des CDN adoptées, montre malheureusement que si les grands pollueurs ne révisent pas très vite leurs ambitions de réduction des émissions, le réchauffement climatique à la fin du siècle serait autour de 3 et 3,2°C, très loin de l'objectif de 2°C de l'Accord de Paris.

Que dire alors de l'alerte des experts mandatés par la COP21, publiée dans le rapport du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5°C?

Allons-nous croiser les bras et faire le « wait and see » ? La réponse est non.

C'est pourquoi, Excellence Monsieur le Président, Chers Négociateurs, nous vous prions de vous armer de courage pour amener les grands pollueurs à respecter leurs engagements de réduction d'émissions aux proportions retenues. Ces conditions doivent être créées afin de mettre à l'abri les

populations des conséquences désastreuses qui surviendraient sur la santé publique, les moyens de subsistance et le développement durable.

Quant à nous, pays d'Afrique et Etats insulaires en développement, qui subissons les effets néfastes des changements climatiques qui pèsent déjà très lourds sur nos populations, devons-nous également croiser les bras ? La réponse est non. Le défi pour nous est de taille. C'est pourquoi du haut de cette tribune, j'exhorte tous les pays vulnérables que nous sommes, à plus de solidarité et à la mise en commun de nos efforts pour amener ces grands pollueurs à reconnaître effectivement leur responsabilité historique de pollueurs et à prendre en compte, sans délai, les recommandations du rapport du GIEC.

Mesdames et Messieurs;

Dans tous les cas, la présente rencontre est la dernière à nous permettre de concrétiser l'Accord de Paris, en respectant le devoir d'adopter un ensemble de décisions constituant les règles pour l'opérationnaliser afin d'observer ses effets attendus. Comme vous le constater, la responsabilité qui pèse sur nos épaules, ici à Katowice, est lourde.

Alors entendons ici et maintenant sur les questions clés relatives aux CDN, à l'atténuation, au financement, à la transparence des mesures et d'appui, etc.

Mettons en avant la solidarité humaine afin de trouver des solutions appropriées et équitables nécessaires à la concrétisation de l'esprit de l'Accord de Paris. Car la planète est notre bien commun. Préservons-la pour éviter de léguer un lourd fardeau aux générations futures.

Je vous remercie de votre aimable attention